Image not found or type unknown

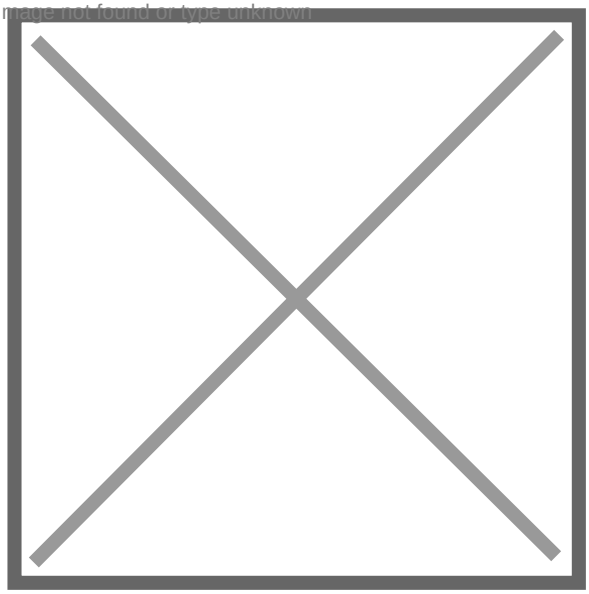

Litige entre copropriétaires

Par **gnakou**, le **03/02/2011** à **10:32**

Bonjour,

Propriétaires de notre logement depuis 2006, nous sommes en copropriété avec un garage, également acheté par une autre personne (nous habitons un immeuble composé en étage d'un appartement et d'un garage en dessous).

Le propriétaire du garage y avait installé une société de velux, mais mal situé peu de clients il a donc décidé de délocaliser sa société et de louer le garage.

La location a été effective il y a un peu plus d'un mois, (je pense car pas prévenu) à une personne qui a l'intention d'y installer un pressing automobiles. Cette nouvelle entreprise va énormément engendrer de nuisances (j'ai deux petites filles en bas âge qui ont besoin de sieste...) d'allés et venus constants.
Je ne sais pas si pour ce faire le nouveau locataire doit déclarer les travaux et aménagements à la Mairie (comment peut-on le vérifier?).

Je souhaiterais, s'il vous plait que vous m'adressiez, un modèle de lettre à adresser au propriétaire du garage pour lui signifier notre refus d'installer ce pressing auto au motif de trop de nuisances sonores ....

Comment peut-on nous y opposer? Comment doit-on procéder?

Merci de votre aide et dans l'attente d'une réponse,

Recevez, Maître, mes respectueuses salutations.

Par **chris_ldv**, le **03/02/2011** à **11:09**

Bonjour,

Pouvez vous SVP préciser ce que vous entendez par "pressing automobile" ?

>> les clients apportent leur linge à laver en voiture ?
>> des véhicules hors d'usage sont "pressés" (compactés) dans une presse indutrielle ?

Dans l'hypothèse où un garage (pré-existant à votre achat) ne génère pas davantage de nuissance qu'un pressing automobile votre démarche n'à, à mon avis, quasiment aucune chance d'aboutir.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **03/02/2011** à **14:08**

Adressez-vous au syndic et au président du conseil syndical

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés